



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2015-691

05/08/2015

Date de mise en application : 05/08/2015

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 04/09/2015

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidatures pour l'emploi de sous directeur (groupe II) au service des ressources humaines du secrétariat général.

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(CS)PP

Vacance d'un emploi de sous-directeur (groupe II)

(JO du 5 août 2015)

Est susceptible d'être vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt l'emploi de sous-directeur mobilité, emploi, carrières au service des ressources humaines du secrétariat général.

La sous-direction mobilité, emploi, carrières compte 152 agents. Elle assure la gestion administrative de la mobilité, des carrières et des parcours professionnels des agents du ministère de l'agriculture. Elle est responsable des procédures relatives à la paie de ces personnels.

Sous l'autorité du chef du service des ressources humaines, le sous-directeur mobilité, emploi, carrières est chargé d'organiser les grands processus de gestion et de paie ministériels, dont il garantit le bon fonctionnement au service de l'ensemble de la communauté de travail. Il coordonne les campagnes de primes annuelles et veille au respect des enveloppes budgétaires. Il participe à la consolidation du système d'information RH AGORHA. Il contribue à la conception des réformes statutaires ministérielles et les met en œuvre. Il représente le ministère dans les instances interministérielles RH et participe activement à leurs travaux. Il préside les commissions administratives paritaires que lui délègue le chef de service. Enfin, il est responsable de la mise en œuvre de la politique disciplinaire du ministère.

Le candidat retenu aura l'expérience de la direction d'une équipe importante, ainsi que le goût et la pratique du dialogue social. Il aura une bonne connaissance des institutions ministérielles et interministérielles et de leur fonctionnement. Il fera preuve d'une aptitude à l'analyse et à la synthèse ainsi que d'une capacité d'anticipation et de conceptualisation.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 modifié relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'État, les candidatures, accompagnées d'un *curriculum vitae*, doivent être transmises, par la voie hiérarchique, à la Secrétaire générale du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, 78, rue de Varenne, Paris (7^e), dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française.